

TITRE DE LA RENCONTRE : Rencontre du Comité de suivi du projet de mine de graphite

COMPTE-RENDU

DATE	14 janvier 2026 à 13h30
LIEU	Au 481, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints
	Les membres suivants étaient présents : » Diane Messier – Citoyenne, Saint-Michel-des-Saints » Céline Racine – Citoyenne, Saint-Michel-des-Saints » Jacques Lachance – Citoyen de Saint-Zénon » France Chapdelaine – Directrice, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie » Mario Venne – Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints » Guy Poitras – Conseiller municipal de Saint-Zénon » Kathleen Chagnon – Conseillère en développement touristique et culturel, MRC de Matawinie » Julien Charette – Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice » Martine Paradis – VP Environnement et infrastructures durables, NMG » Catherine Paul-Hus – Responsable, relations communautaires – projet Matawinie, NMG Les invités suivants étaient présents : » Kevin Ducharme – Directeur, environnement minier, NMG » Pierre-David Beaudry – Chargé de projet en études biophysiques aquatiques, AtkinsRéalis Les représentants observateurs suivants étaient présents : » Judith Godin – Directrice, Service d'aménagement de la MRC de Matawinie Les membres suivants étaient absents : » Mireille Asselin – Présidente, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière » Richard Lauzière – Citoyen, Domaine Lagrange » Yves Crits – Représentant, Conseil de la nation Atikamekw » Glenn Dubé – Élu, Conseil des Atikamekw de Manawan
ORDRE DU JOUR	
1.	Mot de bienvenue et accueil de nouveaux membres
2.	Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre
3.	Adoption et suivi du compte-rendu du 16 septembre 2025
4.	Discussion sur la composition du comité de suivi
5.	Signature de l'entente de confidentialité
6.	Mises à jour du projet minier Matawinie
7.	Présentation du Programme de surveillance et de suivi environnemental du projet Matawinie (Kevin Ducharme, NMG, et Pierre-David Beaudry, AtkinsRéalis)
8.	Prochaines dates de rencontre et priorisation des sujets
9.	Évaluation et conclusion
10.	Fin de la rencontre

1. Mot de bienvenue et accueil de nouveaux membres

La rencontre débute à 13h30. Madame Paul-Hus souhaite la bienvenue à toutes et à tous et, plus particulièrement aux nouveaux membres :

- » M. Mario Venne, maire, municipalité de Saint-Michel-des-Saints;
- » M. Jacques Lachance, citoyen de St-Zénon;
- » Mme Kathleen Chagnon, conseillère en développement touristique et culturel, MRC de Matawinie, représentante récréotouristique.

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre

Il est proposé par Diane Messier et secondé par Mario Venne d'adopter le projet d'ordre du jour du 14 janvier 2026.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 16 septembre 2025

Le compte-rendu de la rencontre du 16 septembre 2025 est proposé par Guy Bélanger et secondé par Guy Poitras.

Adopté à l'unanimité.

4. Discussion sur la composition du comité de suivi

Mme Céline Racine, impliquée au sein du comité depuis ses débuts, occupe désormais la fonction de conseillère municipale pour la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Considérant qu'un siège est déjà attribué à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, il est proposé de lui accorder un siège à titre de membre observatrice et d'ouvrir un poste distinct pour un(e) représentant(e) citoyen(ne) de Saint-Michel-des-Saints.

Une proposition de résolution en ce sens sera présentée pour adoption lors de la prochaine rencontre du comité.

5. Signature de l'entente de confidentialité

Considérant l'arrivée de plusieurs nouveaux membres et le fait que certains ont signé ce document il y a déjà un certain temps, il est proposé de prendre quelques minutes afin de procéder à la signature de l'entente de confidentialité.

Mises à jour du projet minier Matawinie (Martine Paradis et Catherine Paul-Hus)

Dans le cadre du suivi des autorisations et de l'avancement des travaux préparatoires, les mises à jour suivantes ont été présentées concernant les permis et les demandes en cours d'analyse :

- » Permis – modification de décret : obtention des questions et réponses.
- » Demande de permis (C1) – en cours d'analyse :
 - » Plateforme de la halde de codisposition.
 - » Bassin.
 - » Lignes de pompage.
 - » Usine de traitement des eaux.
- » Questions reçues :

- » Présentation de la route entre la plateforme industrielle et la halde de codisposition.

6.1 Avancement de l'automne / hiver

2 décisions fédérales majeures ont redessiné le paysage financier et accéléré notre chemin vers la DID:

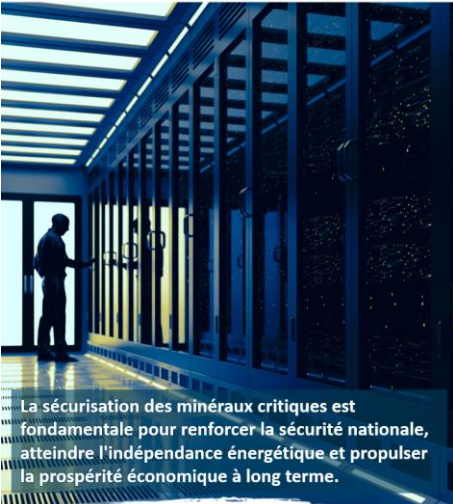
- » Engagement « take-or-pay » du Canada : un rare signal d'importance stratégique, qui renforce considérablement la confiance des bailleurs de fonds.
- » Désignation de « grand projet d'intérêt national » : comme le **rapporte la CBC**, le Canada accélère les projets de construction d'intérêt national afin de renforcer son autonomie économique, de réduire sa dépendance vis-à-vis des États-Unis et de la Chine, et de positionner le pays comme une superpuissance dans le domaine des minéraux critiques.

Ententes commerciales avec potentiel de couvrir 100% de la production de graphite en paillettes de la mine Matawinie (31 octobre 2025) :

- » 30 000 tpa de concentré de graphite au Canada et auprès de pays ou entités alliés à des fins stratégiques, sur une durée de sept ans.
- » Révision de l'entente contraignante d'achat « offtake » avec Panasonic Energy afin d'accélérer la construction et le lancement de la production de 13 000 tpa de matériel d'anode actif via la chaîne de valeur intégrée de la phase 2 de NMG.
- » Finalisation d'une entente commerciale et de mise en marché actualisée avec Traxys pouvant atteindre 20 000 tpa de concentré de graphite destiné au marché des réfractaires, y compris un volume ferme à prendre ou à payer (take-or-pay), qui sera exécuté sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de Traxys.
- » Poursuite des négociations avec un fabricant d'anode établi afin de réserver jusqu'à 30 000 tpa de concentré de graphite, qui inclurait un volume ferme à prendre ou à payer (take-or-pay), provenant de la mine Matawinie de la phase 2 afin de potentiellement répondre aux besoins en matériel d'anode actif de GM et d'autres clients.

Avancement du processus de financement de projet de la mine Matawinie ; les exercices de diligence raisonnable étant presque achevés et les négociations sur la liste des conditions générales se poursuivant en vue de la présentation aux comités de crédit des prêteurs respectifs.

5.2 Les besoins des industries



La sécurisation des minéraux critiques est fondamentale pour renforcer la sécurité nationale, atteindre l'indépendance énergétique et propulser la prospérité économique à long terme.

ÉNERGIE + Stockage d'énergie pour l'IA/les centres de données + Grands systèmes de batteries à l'échelle du réseau pour l'énergie solaire et éolienne + Composantes pour l'industrie nucléaire	TECHNOLOGIES + Batteries + Véhicules électriques + Piles à combustible à hydrogène + Feuilletés pour l'électronique
DÉFENSE & AÉRONAUTIQUE + Batteries pour drones et systèmes de communication + Matériaux et enrobages pour technologie furtive + Satellites et électronique militaire	MANUFACTURIER + Réfractaires pour les industries de l'acier, du ciment et du verre + Matériaux de construction avancés et composites

5.3 Applications potentielles du graphite



5.4 Relations communautaires

Mme Paul-Hus a présenté quelques initiatives au niveau social qui ont eu lieu entre septembre et décembre 2025, incluant :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
» Rencontre d'introduction - nouveau membre du comité de suivi	» Halloween : 481	» Participation à la visite du presbytère cauchemardesque de Saint-Zénon	» Rencontre avec la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie (CCHM) - renouvellement de l'entente de partenariat
» 1er tournoi interculturel de Lanaudière	» Présentation du centre action bénévole communautaire de la Matawinie	» Comité de liaison	» Cocktail de Noël de la CCHM
» Comité de liaison SMDS	» Rencontre avec l'organisme en santé mentale MI-ZÉ-VIE		» Guignolée organisée par le Comptoir Alimentaire de SMDS
» Table des partenaires intersectoriels de la démarche de proximité organisée par le CISSS	» Évènement: Se rassembler pour se soutenir - MI-ZÉ-VIE		» Table des partenaires intersectoriels de la démarche de proximité
» Comité de suivi SMDS			

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
» Rencontre d'information sur les premiers soins psychologiques » Corvée de nettoyage organisée par l'OBV St-Maurice » Conférence au CHSLD	» AGA - Espace nature Haute-Matawinie » Formation Organisme bienveillant Haute-Matawinie » Souper-bénéfice Maison Louis-Cyr		organisée par le CISSS

6. Présentation du Programme de surveillance et de suivi environnemental du projet Matawinie

La présentation, assurée par deux intervenants, a porté sur les programmes de suivi et de protection environnementale (PSSE) du projet Matawinie, en mettant l'accent sur les mesures visant à assurer le respect des engagements environnementaux et sociaux.

- » Rappel du cadre du programme de protection visant à assurer le respect des engagements environnementaux et sociaux du projet Matawinie (autorisations, ÉIES, décret du MELCCFP, exigences réglementaires).
- » PSSE applicable aux phases de construction, d'exploitation et de post exploitation.
- » Suivi mensuel des données environnementales et mécanismes d'intervention en cas de non-conformité.
- » Comité de suivi consulté et résultats présentés durant l'exploitation.

6.1 Milieux hydriques

M. Pierre-David Beaudry, chargé de projet en études biophysiques aquatiques chez AtkinsRéalis, a présenté le Programme de suivi des eaux souterraines et de surface.

La présentation portait sur les objectifs du programme, les paramètres suivis, les méthodes de mesure ainsi que les mécanismes permettant d'évaluer les impacts potentiels du projet et d'assurer le respect des exigences réglementaires.

6.1.1 Effluent

- » Toutes les eaux du site dirigées vers l'usine de traitement des eaux.
- » Rejet conditionnel au respect des critères de qualité (Directive 019 et objectifs environnementaux de rejet) et à un débit minimal du ruisseau à l'Eau Morte.
- » Suivi en continu (débit, pH) et rapports mensuels et annuels transmis au MELCCFP.
- » Rapport spécifique des objectifs environnementaux de rejet déposé après 3 ans, puis aux 5 ans.

6.1.2 Sédiments et benthos

- » Suivi des sédiments (in situ et en suspension) pour identifier les sources de contamination.
- » Analyse du benthos (macro-invertébrés) pour détecter les effets cumulés sur l'écosystème.

- » Indicateurs biologiques permettant d'évaluer la qualité de l'habitat aquatique.

6.1.3 Hydrologie des eaux de surface

- » Surveillance des impacts potentiels liés au rabattement de la nappe et à la gestion des eaux de ruissellement.
- » Réseau de stations hydrométriques en place depuis 2020.
- » Objectif : mesurer les débits, évaluer les impacts réels et appliquer des mesures d'atténuation si requis.
- » Station de référence au ruisseau à l'Eau Morte.

6.2 Autres programmes environnementaux

M. Kevin Ducharme, directeur environnement minier chez Nouveau Monde Graphite, a présenté un survol des programmes de suivi environnemental du projet Matawinie. Il a apporté quelques compléments d'information concernant le Programme de suivi des eaux souterraines et de surface et a présenté certains autres programmes clés, dans la limite du temps disponible.

6.2.1 Programme de suivi des eaux souterraines et de surface

- » Points d'échantillonnage :
 - » Des eaux souterraines :
 - » Localisés en amont et aval des infrastructures à risques.
 - » Réseau de 29 puits d'observation.
 - » 12 stations dans milieux humides, résurgences et puits d'eau potable.
 - » Échantillonnage biannuel (2 fois par année).
 - » Des eaux de surface :
 - » Lacs et cours d'eau du secteur.
 - » Réseau de 15 stations d'échantillonnage.
 - » Échantillonnage trimestriel (4 fois par année).
- » Analyses réalisées par laboratoire indépendant accrédité.
- » Interprétation des résultats par firme d'hydrogéologie indépendante.
- » Plus de 50 paramètres analysés par station.
- » Suivi piézométrique :
 - » Seuils d'alerte définis
 - » Aucun puits privé résidentiel dans la zone d'influence de la phase 5.
 - » Mesure automatisée via capteurs à enregistrement continu.
 - » 3 puits de suivi dans le domaine Lagrange pour valider l'absence d'impact sur la nappe.

6.2.2. Programme de suivi des vibrations

- » Deux programmes distincts : construction et exploitation.

- » Station de mesure installée au point récepteur le plus proche (200 m des hauteurs).
- » Respect des seuils établis dans la Directive 019 et d'Hydro-Québec (pylônes lignes haute-tension).

6.2.3. Programme de suivi sonore

- » Deux programmes de gestion du bruit : construction et exploitation :
 - » Construction :
 - » Niveau acoustique ≤ 55 dB (jour).
 - » Niveau acoustique ≤ 45 dB (nuit).
 - » Exploitation (condition 8 du décret 2021) :
 - » Niveau acoustique ≤ 45 dB (jour).
 - » Niveau acoustique ≤ 40 dB (nuit).
- » Envoi d'alarmes en cas de dépassement.
- » Alarmes de fonctionnement (batterie faible, arrêt station).
- » Rapport journalier automatisé.
- » Surveillance en temps réel des travaux.

6.2.4. Programme de suivi de la qualité de l'air

- » Suivi selon normes et critères en vigueur.
- » Basé sur le programme de surveillance de la qualité de l'air ambiant et émissions atmosphériques.

6.2.5. Programme de suivi des milieux humides

- » Suivi des milieux humides, tourbières et marais préalablement caractérisés dans la zone d'exploitation.

7. Prochaines dates de rencontre et priorisation des sujets

La prochaine rencontre est prévue le 14 avril 2026 à 13h30.

Une priorisation des sujets pour les trois prochaines rencontres de 2026, basée sur les suggestions envoyées par courriel et les résultats du sondage annuel a été faite. Les sujets qui ont été retenus sont les suivants :

1. Emplois / logements des travailleurs.
2. Mise à jour de l'électrification.
3. Codisposition.

8. Divers

Aucun point de dernière minute n'a été partagé lors de la rencontre.

9. Évaluation et conclusion

La présentation a été jugée très pertinente par les participants. Les animateurs et animatrices ont fait preuve d'écoute et ont répondu clairement aux questions, suscitant une appréciation générale positive.

Prise de note : Catherine Paul-Hus